RÈGLEMENT À LA BOURSE D'ÉCHANGES POP CULTURE
DE LA MJC LHERM
Samedi 28 novembre 2026
Partie à conserver par l'exposant

1. La bourse d'échanges POP CULTURE est organisée par la MJC et se tient sous la halle. Elle est ouverte au public de 9h à 18h avec l'arrivée des exposants à partir de 8h.

2. La bourse d'échanges POP CULTURE est ouverte aux particuliers, sous réserve de se conformer strictement au présent règlement et aux lois relatives au commerce et aux professionnels et d'exposer uniquement des jeux et objets issu de la pop culture.

3. La participation à La bourse d'échanges POP CULTURE implique de s'être inscrit, d'avoir réservé et payé sa place. La réservation se fait à l'aide de la fiche d'inscription qui devra être correctement et complètement remplie et signée ; elle sera accompagnée de la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité et du chèque **du montant de la réservation**. Toute inscription arrivant après le 26 novembre ne pourra être prise en compte. Toute réservation incomplète sera rejetée. **Les places seront attribuées par la MJC**.

4. Les participants devront arriver avec leur pièce d'identité **(dont la photocopie a été fournie à l'inscription).** Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus pour responsable de perte, vol ou toutes autres détériorations : les objets exposés sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Aucun motif n'entraînera un quelconque remboursement (hors annulation de la manifestation par la MJC Lherm). La place devra être libérée **PROPRE** à 18h.

5. Aucune place même libre ne pourra être vendue ou réattribuée le jour même.

6. Conformément à la réglementation en vigueur :
   * les particuliers sont autorisés à participer à deux vide-greniers et/ou deux bourses d'échanges par an.
   * la MJC Lherm envoie à la fin de la manifestation le fichier des exposants à la sous-préfecture de Muret.

7. L'organisateur se réserve le droit de refuser certains articles exposés.

8. Les participants s'engagent à tout faire pour que cette journée soit une journée de fête pour tous.

2 Avenue de Gascogne - 31600 LHERM - Tél : 05 61 56 02 32 - Mail : accueilmjclherm@orange.fr - Site : www.mjclherm.fr

BOURSE D'ÉCHANGES POP CULTURE
DE LA MJC LHERM
Samedi 28 novembre 2026
Partie à conserver par la MJC

I D E N T I T É

Nom, prénom ou, pour les personnes morales, dénomination sociale : . . . . . .

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) : . . . . . .

Adresse* : . . . . . .

. . . . . .

Profession / qualité* : . . . . . .

Téléphone* : . . . . . .

Email : . . . . . .

Je soussigné(e) M, Mme, Melle . . . . . demande l'autorisation d'exercer l'activité d'exposant pour cette journée et je déclare me conformer strictement au règlement et aux lois en vigueur.
Je prends note, que la place me sera nommément attribuée à mon arrivée au vu de ma pièce d'identité.
Je joins à mon inscription la photocopie de ma pièce d'identité recto-verso ainsi que le paiement de ma réservation.
J'atteste avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur de la bourse d'échanges.
Prix de l'emplacement fixé à : 2 m linéaire à 6 €
Je réserve un emplacement(s) de . . . . . Soit . . . . € (3 emplacements maximum)
Mode de règlement : . . . . . .
Chèque libellé à l'ordre de la MJC LHERM

I N F O R M A T I O N S
(Entourer la bonne réponse)

Êtes-vous un particulier : OUI NON
Si OUI, avez-vous déjà participé à d'autres vide-greniers et/ou deux bourses d'échanges au cours de l'année et que vous êtes particulier ?
OUI NON
Si OUI combien : ☐☐

Heure de mise en place : à partir de 8h
Heure limite : 18h
Pour tout renseignement complémentaire, contactez la MJC LHERM.
J'atteste sur l'honneur, exacts les renseignements ci-dessus
Fait à . . . . **Signature**
Le . . . .

***mentions obligatoires**

2 Avenue de Gascogne - 31600 LHERM - Tél : 05 61 56 02 32 - Mail : accueilmjclherm@orange.fr - Site : www.mjclherm.fr